



Assemblée générale

Distr. limitée
1^{er} juin 2004

Original: français

Cinquante-huitième session

Point 169 de l'ordre du jour

2005, Année internationale de la physique

Brésil, France, Lesotho, Monaco, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Singapour : projet de résolution

2005, Année internationale de la physique

L'Assemblée générale,

Reconnaissant que la physique offre une base importante pour le développement de la compréhension de la nature,

Notant que la physique et ses applications sont le ressort majeur des avancées technologiques actuelles,

Convaincue que l'enseignement de la physique donne aux hommes et aux femmes les instruments nécessaires à l'édification d'une infrastructure scientifique essentielle au développement,

Sachant que l'année 2005 marque le centenaire de plusieurs grandes découvertes scientifiques d'Albert Einstein qui sont le fondement de la physique moderne,

1. *Accueille avec satisfaction* la proclamation par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture de l'année 2005 « Année internationale de la physique »;

2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à organiser des activités pour la célébration de l'Année internationale de la physique, en collaboration avec les sociétés de physique et les autres groupes intéressés dans le monde entier y compris dans les pays en développement;

3. *Décide* de proclamer 2005 Année internationale de la physique.

